

AFFAIRE N° 4 - Evaluation par les Domaines du terrain de Mme Jean de LORT, situé à Saint-Denis au Rond-Point du Jardin de l'Etat.

M. le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Par sa lettre en date du 16 février dernier, Mme Jean de LORT a proposé de vendre à la Commune de Saint-Denis un terrain de 998 m² qu'elle possède à Saint-Denis (rond-point du Jardin de l'Etat) pour le prix de 12.000.000 de francs CFA (6.000.000. de Fr au comptant et 6 annuités de 1.000.000. de Fr. CFA)

L'administration municipale a adressé cette offre au Service des Domaines, en lui demandant de bien vouloir faire procéder à l'évaluation dudit terrain. Ce Service a estimé 10.500.000. Fr la valeur réelle de la propriété de Mme de LORT.

Je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix ./.

A une question de M. MESNIER, il est précisé que le prix du mètre carré reviendrait à environ 10.500. Fr.

Le Maire : déclare voter contre ce projet d'acquisition, en raison de la situation financière difficile de la Municipalité actuellement.

M. GALLARD : jugez-vous, Monsieur le Maire, que ce terrain pourrait être utile à la Commune ?

Le Maire : Il nous serait certainement utile, mais pour le moment, nous n'avons pas l'argent nécessaire à son acquisition.

Le Maire met aux voix.

Le Maire se prononce contre ce projet - pour les raisons financières déjà exposées - M. MESNIER s'abstient de voter, et les autres Conseillers adoptent le principe de l'acquisition mais décident de renvoyer le dossier devant la Commission du Budget.